

# Disney s'affranchit de Netflix pour mettre Mickey sur le devant de la scène

**La firme de Mickey lancera cette année Disney+, sa propre plateforme de streaming. Pour assurer un déploiement idéal, l'entreprise a mis fin à sa collaboration avec Netflix. Les blockbusters continueront toutefois d'être d'abord diffusés au cinéma.**

**ARNAUD MARTIN**

C'est la fin d'une entente à quelque 300 millions de dollars annuels. Depuis des années, Netflix profitait des très populaires réalisations des créateurs de Mickey pour alimenter sa plateforme. Mais depuis cette nouvelle année, Disney a décidé de ne pas renouveler son juteux contrat avec la société Netflix. La société a de grandes ambitions qui ne doivent pas forcément plaire à son précédent client.

L'entreprise lancera cette année Disney+, sa propre plateforme de contenu. Le nouvel acteur sur ce marché déjà très compétitif pourra piocher, en plus des créations Disney,

tités de l'entreprise, comme Pixar, Marvel ou encore National Geographic.

## **Diffusion en salle**

Mais que les fans de Disney se rassurent, les blockbusters de l'entreprise passeront toujours par la case cinéma avant de débarquer sur la plateforme. Si les productions de Netflix sont habituellement réservées aux abonnés de la plateforme, Disney préfère jouer la carte de la prudence.

Un choix qui s'explique notamment par les coûts colossaux que représentent ces projets. *«Nos studios réalisent de 8 à 10 films à très gros budget par an, et leur essence est d'être projetés dans les cinémas. Quasiment tous les films produits par nos studios dépassent les 100 millions de dollars de budget, et nous n'allons pas produire de longs-métrages aussi chers pour notre plateforme»*, a notamment expliqué Bob Iger, le directeur général de Disney, à Barron's, un magazine financier américain.

Le patron n'est donc visiblement pas prêt à lâcher la diffusion en salle

obscur. *«Quand votre film fait 200 millions de dollars au box-office lors de sa semaine de lancement, cela crée un buzz autour du film, ce qui en augmente sa valeur. Nous aimons cela. Et puis, de toute manière, ces films finiront par être disponibles sur Disney+»*, a-t-il encore expliqué au magazine américain.

## **Contenu exclusif**

Ne comptant, en tout cas au début, que sur ses productions maison, Disney réalisera également du contenu supplémentaire, exclusivement réservé à Disney+. Parmi les projets déjà attendus, une série sur Loki, un personnage des Avengers et une autre intitulée «The Mandalorian», inscrite dans l'univers Star Wars. Réalisé par Jon Favreau, le réalisateur notamment d'«Iron Man», cette série bénéficiera, selon le New York Times, d'un confortable budget de 10 millions de dollars par épisode.

Pour l'heure, aucune date de lancement n'a été annoncée. Le prix de l'abonnement mensuel est également toujours inconnu mais devrait être inférieur à celui de Netflix.

**«Nous n'allons pas produire des longs-métrages aussi chers pour notre plateforme.»**

**BOB IGER**  
CEO DE DISNEY